
PROJET ÉDUCATIF DE L'ASSOCIATION

Œuvre de jeunesse de Béhuard

Janvier 2024

CONTEXTE

L'Association de l'Œuvre de jeunesse a été fondée le 25 janvier 2024 à Béhuard. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901. Elle est une association d'intérêt général et à but non lucratif.

L'Association a pour vocation d'organiser des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sur les temps extrascolaires et périscolaires dans le but de proposer aux enfants des activités ludiques, sportives, manuelles, artistiques et environnementales. L'Association apporte son soutien aux familles dans leur mission éducative sans se substituer à elles. Elle veille à ce que les parents soient partenaires et acceptent de collaborer en fonction des disponibilités de chacun.

Relevant d'identité chrétienne, elle encourage toutes les mixités sociales et a pour souci de respecter les convictions de chacun.

PARTIE I : L'INTENTION ÉDUCATIVE PRINCIPALE

La motivation principale à la création d'une Œuvre de Jeunesse à Béhuard repose sur la nécessité de mettre en place des alternatives à l'usage des écrans et à la présence dominante du virtuel. Son emplacement opportun, sur l'île de Béhuard, est une chance pour organiser des activités éducatives ressourçantes et tournées vers la nature. Fondés sur une anthropologie d'inspiration chrétienne, les activités que l'Association propose sont axées autour de l'écologie intégrale. Les jeunes accueillis sont amenés à participer à ce projet pour se construire personnellement et bâtir le monde de demain.

L'Œuvre de Jeunesse contribue à l'épanouissement du jeune dans toutes ses dimensions, à la fois humainement et spirituellement. Elle favorise les conditions pour que chacun puisse découvrir et faire croître ses talents.

L'Œuvre de Jeunesse doit veiller à se renouveler constamment puisqu'elle a pour mission d'être un laboratoire d'innovation.

PARTIE II : LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le projet éducatif se réalise à travers les objectifs suivants :

- Offrir aux enfants un lieu de vie joyeux et sain, dans un esprit de respect, de service et de partage.
- Promouvoir la prise de responsabilité des enfants selon leur âge et leur parcours pour les faire grandir et accéder à une plus grande autonomie.
- Développer les talents de chacun en proposant des activités qui les aident à mieux se connaître et s'aimer.

- Sensibiliser les enfants à l'environnement et au soin de la nature. Le jeune se découvre comme faisant partie de la création et est amené à la respecter davantage.
- Susciter l'émerveillement et la contemplation.
- Favoriser les liens intergénérationnels qui sont facteurs de richesse.
- Sensibiliser les jeunes à la différence en permettant à chacun, quel qu'il soit, d'être accueilli. Une attention particulière est consacrée aux enfants porteurs de handicap et aux familles les plus démunies.
- Mettre en œuvre des moyens pour que les enfants accèdent à leur intériorité.

Fait à Béhuard, le 02/01/2024

Présidente
Sybil CAZIER

